



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2024

Le 19 avril 2024,
Se sont réunis en séance ordinaire les membres du conseil municipal, à la mairie, sous la présidence de **M. Jérôme OLIVIER**, Maire de la commune de Neuilly en Vexin, sur la convocation qui leur a été adressée.

Étaient présents : **Mmes : Martine GERBER, Snezana MALBRANQUE,**
MM. : Benoît COQUILLARD, Jérôme OLIVIER, Philippe CAPRON, Frédéric MARCHAND

Ont donné pouvoir :
Antonio DA COSTA à Benoît COQUILLARD
Laurence ROCHAS à Philippe CAPRON
Marion LIPAROTI à Jérôme OLIVIER

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Martine GERBER a été désignée comme secrétaire de séance, la séance est ouverte à 19h43.

En préalable, Monsieur le maire demande au conseil l'autorisation de rajouter une délibération. Ce rajout est approuvé à l'unanimité.

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2024

Le conseil municipal est appelé à formuler ses observations sur le procès-verbal du 20 mars 2024.
Aucune observation n'étant formulée, monsieur le maire le soumet au vote.
Le conseil adopte à l'unanimité des membres présents le procès-verbal.

2) DELIBERATION 2024-19 – SIAA Adhésion de communes

Les communes de Wy-Dit-Joli-Village, Bray et Lu et Saint Gervais demandent leur adhésion au syndicat SIAA.

La délibération n°2024-19 est soumise **au vote et adoptée à l'unanimité**.

3) DELIBERATION 2024-20 - Désignation d'un élu pour signature d'une DP

Suite à un dépôt d'une demande préalable de travaux de la part de Monsieur le Maire, et en vertu des textes de loi, il y a lieu de désigner une autre personne élue pour signer ladite demande.
Monsieur Coquillard, premier adjoint, est préconisé.

La délibération n°2024-20 est soumise **au vote et adoptée à l'unanimité**.



4) DELIBERATION 2024-21- Modification article 1 des statuts du syndicat SIERC

Les communes de Wy-dit-Joli-Village, Bray et Lu et Saint Gervais demandent leur adhésion au syndicat SIERC.

La délibération n° 2024-21 est soumise **au vote et adoptée à l'unanimité.**

5) Demande d'autorisation pour consultation d'un architecte

Pour faire suite aux études concernant la rénovation de la salle des fêtes, et à l'éventualité de l'agrandissement de celle-ci, nous sommes amenés à faire appel à un architecte pour la réalisation des plans ; en vue de chiffrage et ensuite de permis de construire.

Le conseil donne autorisation à Monsieur le maire de demander à notre AMO Terre des Territoires de lancer une première consultation. Nous souhaitons 3 devis afin de faire notre choix.

6) Point d'avancement des études des travaux envisagés

M. Jérôme OLIVIER présente les avancements des études et chiffrages partiels pour les travaux envisagés sur la salle des fêtes, le cimetière.

Plusieurs possibilités d'extension et/ou de réaménagement sont envisagées.

7) Points divers

- Madame Claire Munnia du service départemental nous orientera dans la répartition des différentes subventions attribuées par le département, la région ou le parc selon les subventions possibles actuellement.
- DGF : information reçue de notre députée Emilie Chandler : notre dotation globale de financement sera de 22 668€ pour l'année 2024.
- L'inauguration du stade et du chemin aura lieu le 27/04 à 16h.
- Visite de notre députée Emilie Chandler le 17/05. Les questions à soumettre sont les bienvenues.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.

Jérôme OLIVIER
Maire

Relevé des délibérations :

- 2024-19 : délibération sur adhésion de communes au SIAA
- 2024-20 : délibération sur désignation d'un élu pour signature DP au nom du maire
- 2024-21 : délibération sur adhésion de communes au SIERC

